



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 39
DATE : Jeudi 28 mars 2019
19h à 22h
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*via Skype*)
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
CHARRON, Christian, Directeur (intérim) – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 39^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est modifié.

2. Demande médias – L'Œil Régional

- C'est un GO pour la rencontre avec les médias le 3 mai.
- TVR-9 sera également invitée.
- Une rencontre préparatoire aura lieu avec les membres du comité qui participeront à la rencontre avec les médias.
- Les axes de communication seront validés au préalable.
- Des dates potentielles seront fournies aux médias.

3. Validation du tableau des prochaines étapes des travaux du Comité – version optimiste vs réaliste

- Les membres valident une nouvelle version du tableau des prochaines étapes (échancier). Ce nouvel échancier prévoit des travaux du comité jusqu'à la fin de l'année et la tenue de la consultation publique à l'Hiver 2020.
- Devrait-on ajouter une ligne « Élaboration du PPU » dans l'échancier ou est-ce que le PPU sera finalisé plus tard (après les travaux du comité)?
- Le tableau sera remis au Conseil qui avisera le Comité si des ajustements sont nécessaires.

4. Présentation des grandes lignes d'un programme particulier d'urbanisme (PPU)

- Christian Charron présente un document qui décrit le contenu normal d'un PPU;
- Le PPU doit contenir un énoncé de vision qui fera également partie de la demande de statut particulier à la MRC.

5. Travail sur le scénario « Développement-hybride » pour la zone A-16

Quelles sont les options qui devraient être soumises à la consultation publique?

- Scénario hybride qui sera présenté à la MRC pour demander un statut particulier
- Scénario hybride (avec options, selon la réponse de la MRC);
- Pleine acquisition;
- Aucune acquisition.

Ajustement à faire au plan concept : parler plutôt de corridors verts plutôt que de connexions forestières notamment le long du ruisseau au croisement du chemin de la Montagne.

6. Planification des prochaines rencontres

- 11 avril – invité : représentant du Ström Spa
- 25 avril
- 9 mai
- 23 mai

Suivis à effectuer

- Obtenir le document de présentation sur le contenu d'un PPU et le rendre disponible (C.Charron, H.Mimee).

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité